

3CO IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9 rue en Mémoire des Harkis, La Neuville
51100 REIMS
913 658 415 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 JUIN 2026

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 4 434,46 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice	4 434,46 euros
------------------------	----------------

Affectation

Au report à nouveau, soit	4 434,46 euros	
Total	4 434,46 euros	4 434,46 euros

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société se sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 09 juin 2026

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidente

La Société SCENEO BOURGOGNE
représentée par Monsieur Vincent BEGNY,
es-qualité

Vincent Begny

✓ Certifié par  yousign